

**Déclaration de la délégation Algérienne lors de la 91^{ème} session du
Conseil Exécutif de l'OIAC
La Haye, du 09 au 12 Juillet 2019**

Monsieur le Président
Monsieur le Directeur Général
Excellences, Mesdames et Messieurs

Tout d'abord, je voudrais exprimer toute la satisfaction de la délégation algérienne de voir l'Ambassadeur Andera Perugini, de l'Italie, présider cette 91^{ème} session du Conseil Exécutif de l'OIAC et nous sommes convaincus que son leadership pèsera positivement sur la réussite des travaux de cette session.

La délégation algérienne voudrait également saisir cette opportunité pour remercier le Directeur Général de l'Organisation, l'Ambassadeur Fernando Arias pour sa déclaration d'ouverture, riche en informations et détaillée sur les efforts que le Secrétariat Technique continue de déployer pour la réalisation des objectifs de notre Organisation.

Il est également évident que la délégation algérienne souscrit pleinement aux déclarations prononcées par l'Ambassadrice du Venezuela, S.E.Mme, Haifa Aissami Madah, au nom des Pays non-Alignés plus la Chine et par l'Ambassadeur du Soudan S.E.M. Kamal Bashir Ahmed, au nom du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

La présente session s'inscrit dans une phase de mutation de l'Organisation. Une étape importante pour son avenir et qui sera marquée essentiellement par des défis qui sont de nature politiques, techniques et organisationnels qu'elle est appelée à relever. C'est dans ce contexte que l'Algérie réitère l'importance de l'universalité, une condition sine qua-non pour atteindre l'objectif primordial de la convention à savoir la destruction de tous les stocks d'armes chimiques, auquel l'Algérie attache une grande importance.

A cette occasion, la délégation algérienne réaffirme avec la plus grande fermeté sa condamnation de l'emploi d'armes chimiques par qui que ce soit et quelles que soient les circonstances, et considère que tout emploi d'armes chimiques est inacceptable et constitue une violation des règles de droit international.

A ce stade, ma délégation se réjouit des progrès enregistrés par les membres possesseurs dans la destruction de leurs stocks déclarés, nous encourageons le reste à compléter la destruction des stocks restants dans les délais impartis.

Monsieur le Président,

Nous devons réaliser aujourd'hui que cette Organisation est une organisation pour la Paix collective dont le premier objectif est celui de débarrasser le monde de toutes les armes chimiques, objectif qui devait contribuer efficacement à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Cet objectif, rappelons-le, lui a valu l'attribution du prix Nobel de la Paix en 2013, grâce à la préservation de sa nature technique et son engagement collectif. Nous devons collectivement continuer à travailler pour cet objectif de la Paix et non son contraire.

C'est dans cet esprit de dialogue et de coopération qui ont toujours régné au sein de l'Organisation que nous nourrissons, aujourd'hui, l'espoir de voir toutes les parties prenantes à poursuivre les discussions au sujet de la Syrie, notamment, entre le Secrétariat Technique de l'OIAC et les Autorités syriennes pour clarifier, dans les délais les plus proches, toutes les questions en suspens et assainir définitivement ce dossier qui a pesé lourdement sur l'agenda de l'Organisation. Il est important de développer un dialogue constructif et inclusif sur les différents points de ce dossier afin de renforcer davantage l'objectivité et la crédibilité des travaux en cours.

Monsieur le Président,

L'Algérie se réjouit également des progrès enregistrés en Afrique en particulier, dans la mise en œuvre du programme pour l'Afrique. La 5ème phase de ce programme devrait, encore, être axée sur le renforcement des capacités et la promotion de l'utilisation pacifique de la chimie aux fins de développement.

Pour ce faire, le Secrétariat Technique devrait développer, en collaboration avec les Etats-Parties africains, une nouvelle approche permettant d'élaborer des programmes spécifiques en tenant compte des priorités et des spécificités régionales, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des laboratoires et la création des centres d'excellences.

Tout en réitérant la valeur des contributions volontaires à ce programme, nous devons travailler à ce qu'il soit ancré dans le budget ordinaire de l'organisation afin de garantir son efficacité et sa durabilité.

Monsieur le Président,

S'agissant de la proposition des Etats-Parties à la Convention, membre du groupe des pays non-alignés plus la Chine portant sur la création d'un groupe de travail à composition non limitée pour identifier les thèmes sur lesquels un consensus pourrait être réalisé, la délégation algérienne estime qu'il est impératif d'encourager le dialogue positif et concret entre les délégations à l'intérieur de ce groupe de travail afin de palier au échecs enregistrés lors de la 4ème conférence de révision.

Nous encourageons les deux facilitateurs, l'Ambassadeur de l'Indonésie et du Salvador à continuer le dialogue interactif, en vue de mettre en place ce groupe de travail à composition non limitée et examiner toutes les questions encore sur la table, notamment, celles légués dans des facilitations qui n'ont pas encore donné de résultats attendus et ce d'une manière constructive et avec des programmes concrets dont l'ultime objectif est de renforcer et consolider la mise en œuvre de la convention.

En ce qui concerne la politique de la durée au sein de l'organisation, la délégation algérienne s'aligne avec la position du groupe des pays non alignés pour une approche transparente, flexible et inclusive. Elle estime que la prise en considération de toutes les préoccupations des Etats-Parties notamment pour ce qui est de l'équilibre et de la représentation géographique au sein du Secrétariat Technique devienne une nécessité.

Monsieur le Président,

En cette période et au moment où l'Organisation se penche dans l'exercice de la transformation du Laboratoire de l'organisation en Centre de Technologie et la prise en compte des frustrations nées après l'échec de la 4ème conférence de révision notamment les thèmes sur lesquels un consensus pourrait être réalisé, la délégation algérienne nourrit l'espoir de voir que les observations suivantes soient prise en compte dans la stratégie de l'organisation :

- la mise en œuvre des quatre articles piliers de la Convention, à savoir les articles VI, VII, X, XI reste un objectif indispensable pour garantir la non-réémergence des armes chimiques dans le futur. Dans ce contexte, l'initiative du Directeur Général de l'OIAC portant sur la transformation du Laboratoire de l'OIAC en Centre pour la technologie et la Chimie pourrait jouer un rôle crucial pour combler cet écart.
- nous formulons l'espoir de voir le renforcement des capacités des Etats-parties dans le domaine de l'assistance et de la coopération internationale soit de plus en plus une réalité palpable dans la pratique de l'organisation.
- Les Autorités Nationales qui constituent la source crédible d'informations pour l'organisation jouent un rôle capital dans la mise en œuvre de la Convention, de ce fait, il est important de renforcer ses capacités techniques et opérationnelles afin de prévenir l'emploi d'armes chimiques à des fins prohibées.
- l'Algérie considère que la Convention est complète et constitue un instrument inévitable pour assurer le désarmement et la non-prolifération chimique et il revient aux Etats-partis de définir la manière de relever ces nouveaux défis pour assurer la pertinence et la viabilité de la Convention dans l'avenir.

Sur ce, nous encourageons le Directeur Général dans ses efforts tendant à retrouver l'équilibre et la confiance entre tous les Etats-membres en ce qui concerne les préoccupations actuelles et les exigences de l'avenir de l'Organisation.

Enfin, je souhaite que cette déclaration fasse l'objet d'un document officiel de cette session et soit publiée dans le site officiel de l'organisation.

Je vous remercie,

M. Amokrane Mourad,
Ministre-Conseiller et Chargé d'affaires a.i
Mission Permanente de l'Algérie auprès de
l'OIAC, La Haye